



Bureau d'information  
et de communication

Place du Château 6,  
1014 Lausanne

## Communiqué de la Commission des finances du Grand Conseil

### **La Commission des finances vote à l'unanimité la poursuite des études et des travaux de la H 144**

**Dans une séance extraordinaire du 20 mai 2008, consacrée exclusivement à cet objet, la Commission des finances du Grand Conseil (COFIN) a décidé de soutenir le Conseil d'Etat dans sa volonté de ne pas interrompre les travaux de construction et la poursuite des études liées à la route H 144, Villeneuve - Le Bouveret, section Rennaz - Les Evouettes (partie vaudoise) dans l'attente d'une demande de crédit additionnel d'environ CHF 9'430'000.- prévue en été 2009.**

Pour permettre une décision en parfaite connaissance de cause, la COFIN a reporté sa décision à l'issue d'une séance extraordinaire, au cours de laquelle, en présence du conseiller d'Etat et président du Conseil d'Etat, Pascal Broulis et de son collègue, François Marthaler, chef du Département des infrastructures (DINF), accompagnés de représentants des Services des routes et du développement territorial, elle a pu obtenir tous les éclaircissements utiles.

Au vu des éléments communiqués, justifiant les différences de coût intervenues entre le devis estimatif de 1997 et l'état des connaissances et d'avancement des investigations, études et travaux entrepris depuis fin 2007, la COFIN observe avec regret que la situation face à laquelle l'Etat se trouve confronté aujourd'hui semble provenir d'une approche initiale par trop minimaliste et risquée en matière d'économicité et de fiabilité.

Elle salue et soutient la décision du Conseil d'Etat visant à confier au CCF un mandat d'analyse des hausses des coûts, des éventuelles responsabilités et des mesures correctrices, puis le mandat d'auditer les rapports semestriels du Service des Routes. La COFIN a tenu à préciser le mandat du CCF en souhaitant que, pour les projets d'ouvrages d'art, il se détermine clairement sur l'économicité des variantes retenues.

La COFIN soutient également la décision du Conseil d'Etat de charger le DINF de préparer un plan de communication.

Enfin, elle a pris acte qu'au vu des éléments connus à ce jour et des estimations renchérissement compris, le coût global final du projet devrait atteindre environ 115 millions de francs, portant ainsi la part vaudoise de 27 millions initialement à 42 millions à la fin des travaux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mai 2008

**Renseignements** : M. Armand Rod, président, 021 791 46 13 ou 079 606 36 04